

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE DE
ROUERGUE

Séance du 11 mai 2026

Délibération N°22

Nombre de membres :	
Afférents au C.M.:	15
En exercice :	15
Présents:	12

Votes :	
Nombre de pouvoirs:	2
Nombre de Suffrages exprimés:	14
Nombre d'abstentions :	0
Vote pour:	14
Vote contre:	0

L'an deux mil vingt-six,
Le 11 du mois de Mai à 20 Heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de SAUVETERRE DE ROUERGUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Chauchard Clément, Adjoint pour l'installation du conseil municipal

Date de convocation du Conseil Municipal 05/05/2026

Présents : : M CAPDEBARTHES Max – DELCASSO Jordi – PAROBECK Catherine – CHAUCHARD Clément – BOUTON Virginie — BOU Philippe – FRAYSSE Jérôme – MERCADIER PETIT Sylvie – GONFRERE Cyril – BARRES Claire — REY Alexandra – PELLEGRINO CORTEZ Anne-Marie

Absents avec procuration : M BELLAVIA Ignazio donne pouvoir à PELLEGRINO CORTEZ Anne – Marie

Mme BURIONI Johanna donne pouvoir à M CAPDEBARTHES Max

Absent non excusé : M CALMELS Jean-Noël

Secrétaire : Mme BARRES Claire

OBJET : Participation du public au conseil municipal

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de permettre aux administrés de poser 3 questions par 3 personnes différentes à la fin de chaque séance du conseil municipal, une fois celle-ci clôturée. Ces questions devront être envoyées à la Mairie au moins 48h à l'avance (jours ouvrés). Si plus de 3 questions sont déposées par les administrés, M. le maire sélectionnera les questions en fonction de l'urgence du sujet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

– d'ADOPTER les modalités de participation du public au conseil municipal ;

Nombre d'abstention :0

Vote pour : 14

Vote contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Sauveterre, les jours, mois et ans susdits ;

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Max CAPDEBARTHES